

## JOURNÉE DE L'ÉCOLIER ET OFFRES PARASCOLAIRES POUR LES ÉLÈVES DE 7-8P



Ville de Lausanne  
Service des écoles primaires  
et secondaires

Direction de l'enfance,  
de la jeunesse et des quartiers

### LE MATIN AVANT LES COURS

- ✓ possibilité de se rendre librement à la **bibliothèque scolaire**, selon les horaires indiqués par l'établissement.

### DURANT LA PAUSE DE MIDI

#### Réfectoires / Espaces d'accueil :

- ✓ **Locaux aménagés et équipés pour le temps de midi** (repas et détente)
- ✓ **Accès libre pour tous les élèves**
- ✓ **Surveillance collective**. Les parents conservent la responsabilité générale de leur enfant
- ✓ Sur inscription : pour les élèves de 7P, **contrôle personnalisé des présences** jusqu'en décembre (gratuit). Les enfants sont alors placés sous la responsabilité de leurs animatrices et animateurs parascolaires. L'école reste responsable des élèves lorsqu'ils suivent des cours/activités scolaires
- ✓ **Repas chauds** les lundis, mardis, jeudis et vendredis, payant, sur inscription
- ✓ **Pique-nique** (couverts, carafes d'eau et micro-ondes à disposition)
- ✓ **Activités libres**
- ✓ **Animations** proposées gratuitement selon les envies des élèves

Mais encore, selon les collègues :

- ✓ **Devoirs accompagnés (DAC) de midi**, sur inscription
- ✓ **Cours/sports facultatifs et appuis scolaires** organisés par les établissements scolaires, sur inscription
- ✓ Accueil libre dans les **bibliothèques scolaires**
- ✓ Accueil libre dans les **centres socioculturels** situés dans le périmètre des écoles

### L'APRÈS-MIDI, APRÈS LES COURS

- ✓ **Devoirs accompagnés (DAC)** sur inscription, les lundis, mardis et jeudis, dès la troisième semaine d'école.
- ✓ Les **Centres socioculturels** situés dans les différents quartiers lausannois proposent également des accueils libres et des activités sur inscription.

**Aux parents des futurs élèves de 7P**

Lausanne, juin 2019

### Accueil parascolaire pour les élèves de 7P à la rentrée d'août 2019

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre enfant va poursuivre sa scolarité dans un établissement réunissant les « grands » élèves de la 7<sup>e</sup> année primaire à la 11<sup>e</sup> année secondaire. Afin de faciliter votre organisation, nous vous présentons, d'entente avec les établissements scolaires, une vue d'ensemble de l'offre parascolaire lausannoise pour les élèves de 7P.

Rappelons que l'accueil dans les APEMS s'arrête en fin de 6P. L'expérience montre en effet qu'à cet âge, les enfants deviennent plus autonomes. Cependant, un dispositif d'accueil libre ou sur inscription reste offert dès la 7P. Vous en trouverez les principaux éléments en dernière page et dans le schéma à l'intérieur de ce dépliant.

À fin juillet, vous recevrez une **convocation** indiquant l'établissement scolaire, le collège et la classe que fréquentera votre enfant dès la rentrée, le lundi 26 août prochain. Toutes les **informations** concernant la journée de l'écolier et les offres parascolaires vous parviendront d'ici le début de l'année scolaire.

En espérant que ces quelques indications vous seront utiles et en formant tous nos vœux pour la poursuite de la scolarité de votre enfant, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos cordiales salutations.

Barbara de Kerchove  
Cheffe du service des écoles primaires et secondaires